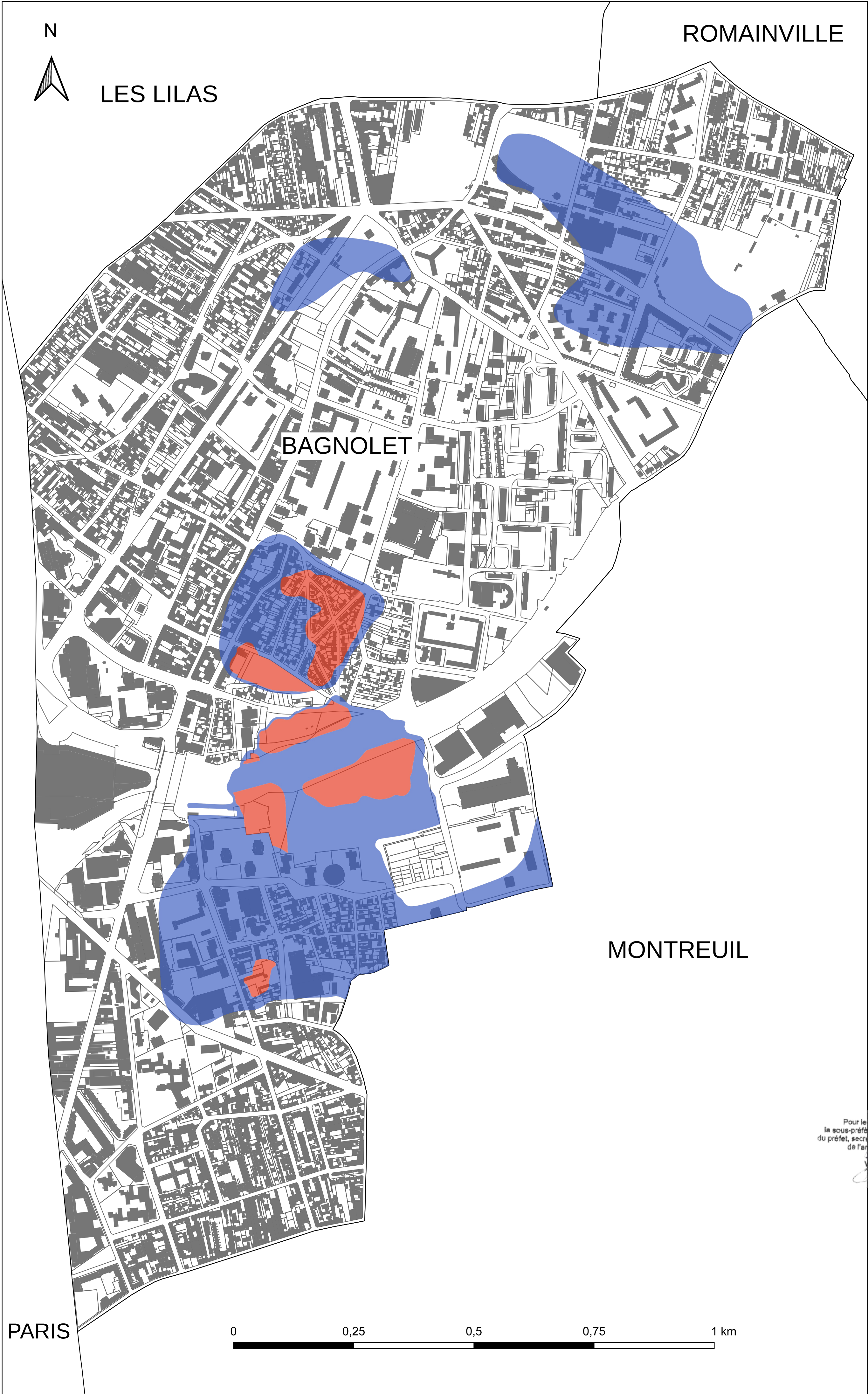




Zonage réglementaire

-

Plan de prévention des risques naturels de mouvements de terrain liés aux anciennes carrières de BAGNOLET

-

Approuvé par arrêté préfectoral n°2025-0822 du 24 février 2025

Édité le 10 décembre 2024

Zonage réglementaire

Zone rouge

Zone bleue

Echelle : 1:5 000

Format d'impression: A2
Système de coordonnées :
RGF93 / Lambert-93

Fond de carte:
Cadastre DGFIP 2022 et
bâtiments IGN 2023

Sources : DRIEAT, 2024

Pour le préfet et par délégation,
la sous-préfète chargée de mission auprès
du préfet, secrétaire générale adjointe chargée
de l'arrondissement chef-lieu

Vanessa SEDDIK